

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 MAI 2010

Le conseil municipal, réuni en assemblée ordinaire, a examiné les affaires suivantes :

Point Info Tourisme :

Après avoir fait état de l'avancement de l'aménagement du Point Info Tourisme, le maire a demandé à l'assemblée d'accepter les devis de travaux supplémentaires présentés par les artisans pour un montant total TTC de 5 127,36 €.

L'ouverture du site devrait intervenir dans la première quinzaine de juin.

Personnel communal :

Afin de préparer la saison estivale et considérant les congés des agents titulaires, le conseil municipal s'est prononcé sur les besoins saisonniers qui se traduiront par la création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 3 mois pour assurer l'accueil au Point Info Tourisme, deux postes d'adjoints du patrimoine d'un mois pour le gardiennage de l'expo estivale et les visites du donjon et un adjoint technique pour les services techniques. Les candidatures reçues seront examinées prochainement.

Adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'Allier:

En préambule à la mise en place de la transmission dématérialisée des actes administratifs au contrôle de légalité, le maire propose l'adhésion à l'Agence Technique Départementale de l'Allier pour bénéficier d'une assistance dans cette nouvelle procédure. Le coût annuel s'élève à 1 890,75 € et englobe d'autres services tels que l'assistance en matière de développement local, l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'une assistance financière.

Animations estivales :

Le conseil municipal a accepté les contrats présentés pour les animations de l'été. Ainsi 3 spectacles contés seront proposés par

Corinne Duchêne, le premier le 21 mai puis deux autres le 20 octobre dont un à destination des enfants. La journée médiévale sera reconduite le 14 juillet avec la participation de la compagnie Franche du Forez.

Fonds de solidarité pour le logement :

Une contribution annuelle de 0,50 € par habitant sera versée afin d'aider au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Convention de fourrière SPA :

Le maire rappelle à l'assemblée l'obligation pour les communes de disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats errants ou en état de divagation et la signature d'une convention avec la Société Protectrice des Animaux en 2009 pour bénéficier de ses services. Puis il donne connaissance du montant de la redevance qui s'élève à 1 022,11 € soit 7,5 % de plus qu'en 2009.

Subventions:

Plusieurs attributions de subventions ont été votées :

- 140 € à la fédération des ennemis des cultures,
- 940 € à l'Union départementale des associations d'animation en milieu rural (UDAAR), cet organisme permet au GCLH de proposer chaque mois une séance de cinéma à la salle des fêtes
- 229 € à l'association des Musées Bourbonnais
- 2 300 € à l'Union Sportive de la Toque au titre de la subvention annuelle.

Tarifs du musée :

Les tarifs du musée de la Toque ont été reconduits pour 2010 à savoir : adultes plein tarif 3 €, tarif réduit 2 € pour les 6-12 ans, les titulaires du passeport patrimoine, les titulaires du Pass'Jeunes Allier et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

De nouveaux articles ont été commandés et seront mis en vente à la boutique : livres, figurines, porte-clés, sacs en tissu imprimé.

Taxes funéraires :

Le conseil municipal a souhaité instauré une taxe d'inhumation d'un montant de 20 € dont le produit servira exclusivement à l'entretien du cimetière.

Révisions des loyers :

Les révisions de loyers des locataires de la Résidence Grand'rue, de la Résidence du Parc et de Mlle SCHARTIER ont été votées conformément aux variations de l'indice du coût de la construction.

Le loyer de La Poste a également été révisé et le bail renouvelé pour 9 années.

Gisant de Pierre de Brosse :

Le maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier du Président du Conseil Général souhaitant mettre un terme au dépôt du gisant à Huriel et le transférer au musée Anne de Beaujeu dans le but de regrouper l'ensemble des sculptures de Philippe Colombe. Le 23 novembre 2009, le gisant a quitté Huriel pour être présenté au musée Fenaille à Rodez dans le cadre d'une exposition dédiée à la chevalerie. L'exposition est terminée depuis le 30 avril 2010 et la promesse de retour n'a pas été tenue. Le conseil municipal estime que la place du gisant est à Huriel et souhaite entreprendre les démarches nécessaires à son retour.